

Mémoire présenté à la commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agro-alimentaire québécois à Montmagny le 29 mars 2007.

Je viens vous présenter aujourd'hui le point de vue de quelqu'un qui a élevé une famille dans un milieu marginal. Je suis à 300 mètres en altitude zoné vert en territoire agro-forestier.

Je vous présente ma vision de l'agriculture. Je suis de ceux qui croient que notre santé, on la prend dans une proportion des deux tiers dans notre assiette. L'autre tiers, dans notre état d'esprit, notre hérédité et bien d'autres choses. Je vais donc parler de la première partie, soit celle qui passe par notre assiette.

J'ai comme le sentiment, que nous avons comme société, perdu quelque chose par rapport à cette valeur et qu'il nous faut nous réconcilier avec la terre nourrice. Cela peut se faire en conscientisant les consommateurs et en sensibilisant les producteurs à s'en rapprocher en produisant des aliments sains.

La société québécoise paie collectivement les coûts de santé, mais malheureusement on est dans la réparation et à peu près absent de la prévention. Il nous faut recréer une synergie producteurs-consommateurs pour que ceux-ci réalisent que nos intérêts sont convergents par une meilleure responsabilisation de part et d'autre. Ce serait probablement la meilleure manière de diminuer l'augmentation des coûts de santé qui deviennent un boulet social qui ne mène nulle part.

Nous avons au Québec une manière de faire avec nos plans conjoints dont le rôle est d'ajuster l'offre à la demande, ce qui a pour effet de sécuriser le producteur et le consommateur. Ce modèle est exportable à peu près partout sur la planète mais le modèle de la mondialisation est comme une épée de Damoclès permanente au dessus de nos têtes de producteurs. Le danger pour les consommateurs est qu'il se retrouve momentanément avec des aliments qui peuvent être moins chers pour une période donnée mais qui, lorsque ce qui est établi sera déstabilisé, ils risquent fort de se retrouver à la remorque de chaînes d'alimentation sur lesquelles ils n'auront aucun contrôle et que le prix des aliments leur échappe complètement.

Les consommateurs québécois ignorent complètement que leur panier d'épicerie est à leur portée à un coût des plus économiques sur cette planète. Les québécois se nourrissent pour environ 12% du revenu annuel familial. Le coût normal de l'alimentation se situe plutôt autour de 25% dans les sociétés occidentales. L'autre 12 ou 13% peut être utilisé pour combler d'autres besoins mais ils ignorent néanmoins qu'ils bénéficient d'un tel avantage. Il faut remédier à cela.

Les coûts reliés au respect de l'environnement par les producteurs et la pression qu'ils exercent sur les frais reliés à la production ont des conséquences sur la qualité de vie des producteurs. Déjà pour les producteurs, les heures de travail sont longues et seuls des gens passionnés peuvent supporter une telle charge de travail.

Le sol, l'air et l'eau sont liés à la production des aliments. C'est un art que constitue la production d'un aliment. Où est le calme, la pause nécessaire à la création dans cette avalanche de tracas que ces dimensions environnementales et financières ont imposé depuis à peine deux décennies.

Prenons le cas de l'acériculture où l'on vient de vivre toute une série d'événements. Au printemps 2006, la presse n'a jamais autant parlé du sirop d'érable, probablement plus en mal qu'en bien.

Depuis toujours, les cycles de prix liés au libre marché ont fait la loi et ça se solde toujours par des prix élevés sur une faible partie du cycle des prix. Les acheteurs ont toujours tiré leur épingle du jeu. Depuis que l'agence de vente est en place, la Régie des marchés agricoles a dû imposer plusieurs conventions entre acheteurs et producteurs mais voici que la dernière convention est le résultat d'une entente entre les parties. Mais cela survient après qu'à peu près tous les recours juridiques aient été épuisés avant que cela n'arrive. De plus ce sont les producteurs qui ont assumé les frais juridiques des deux côtés. Tous les producteurs font partie de la fédération d'une part et d'autre part deux milles producteurs sont propriétaires de Citadelle.

Nous avons eu de la chance : La réserve de 60 millions de livres voilà deux ans passés est maintenant à 37 millions de livres actuellement grâce à deux petites années de production consécutives et au contingent imposé par les producteurs qui ont produit des prix stables.

Les ventes à l'étranger croissent d'une façon intéressante, nous connaissons mieux notre produit grâce à la retenue de 0,02\$ la livre que nous y avons consenti. La recherche nous permet de découvrir plusieurs avenues intéressantes. Les transformateurs bénéficient financièrement de nos outils collectifs ne payant leur approvisionnement de sirop que lorsqu'ils en disposent.

Ici une amélioration peut être apportée au jardinage acérico-forestier. Dans la région Chaudières Appalaches, l'exécution des travaux n'y est pas subventionnée et notre région a le rendement à l'entaille le plus faible du Québec. (Le cordonnier mal chaussé)

Je veux également attirer votre attention sur deux mesures qui à mon sens ont été néfastes pour les régions agricoles marginales (celles en dehors de la plaine du fleuve St-Laurent). Les agriculteurs dans ces secteurs doivent fournir plus d'efforts pour obtenir des résultats semblables à nos confrères de la plaine.

Quand nous avons été zoné vert en 1981, nous avions droit au remboursement des taxes municipales et scolaires à 70% et cela incluait la résidence. Depuis un certain temps, celles-ci (habitations) sont exclues et dans nos milieux la proportion de l'évaluation des résidences est plus élevée que dans la plaine, ce qui fait qu'aujourd'hui, mon remboursement par le MAPAQ n'est plus que de 53%.

Ceci constituait une mesure indirecte de compensation qui est disparue avec la logique qui veut qu'une résidence qu'elle soit d'un producteur ou d'un autre citoyen n'est plus admissible.

Dans la même logique, avec l'aide de l'UPA encore, on assiste à la disparition d'à peu près tout soutien technique au MAPAQ qui était gratuit alors que maintenant, bien que subventionné, on doit nécessairement en payer une partie pour y avoir droit.

De plus, souvent on ne tient pas suffisamment compte des multiples sources de revenus pour accorder du financement. En dehors de la plaine, on doit composer avec le boisé et l'érablière nécessairement et ça n'entre pas dans les paramètres de financement.

Je veux enfin vous signaler le dangereux glissement du MAPAQ comme ministère à vocation essentiellement économique. On est en train de faire de ce ministère une véritable boîte aux lettres où tout ce qui se passe d'intéressant va être ailleurs. Les agriculteurs sont une composante incontournable du milieu rural et on a du chemin à faire comme société pour le reconnaître à sa juste valeur.

Merci de votre attention.

André Bouchard
506, rang 3
Saint-Nérée
G0R 3V0

Réponse à la question de M. Pronovost

Où est le calme, la pause...

Voici deux exemples...

C'était juste après que l'on ait exigé l'obligation d'avoir un PAEF. C'était en octobre, je situe cela autour du 10 octobre. Une voiture de la police verte se retrouve dans ma cour alors que je suis à épandre du fumier solide vers 13h00 un samedi. Sa voiture étant dans mon champ de vision, je me dirige vers le seul occupant de la voiture croyant avoir affaire à quelqu'un de la S.Q. Mon réflexe, qu'est-ce qu'il fait ici et pourquoi ? Je me dirige vers lui, il s'identifie et me pose quelques questions.

A un moment donné je réalise que je dois me soumettre à ce qu'il exige de moi, si non je suis susceptible de payer \$500. d'amende, ce que je n'ai pas et n'a surtout pas le goût de ce genre de problèmes (Justice). En jasant avec lui il me dit que je ne suis pas fautif parce que l'obligation d'avoir un PAEF ne me concerne pas cette année.

Alors la conversation s'engage sur un autre ton. Je lui demande qu'est-ce que je puisse faire de si dérangeant. C'est du fumier solide que j'étends. De plus je le prends à l'intérieur et en plus il est composté. C'est l'engrais idéal. Je lui demande pourquoi la plupart des agriculteurs passent actuellement sous gestion liquide des fumiers et il me répond qu'il s'agit de programmes du MAPAQ et que le MENVQ n'a rien à voir avec cela.

La pollution diffuse que l'on reproche tant à l'agriculture est justement liée à ce problème. La main gauche et la main droite de la même personne ne se connaissent pas...

J'ajoute qu'il a affaire à une personne qui, lorsqu'elle est devenu fermier à temps plein en 1977, le premier geste environnemental que j'ai posé chez moi a été d'avoir un champ d'épuration pour les eaux usées de la maison familiale. Il réalise alors qu'il s'adresse à quelqu'un qui est plus sensibilisé à ce problème qu'il ne l'est lui-même. Quand je lui avais demandé ce qu'il faisait dans ma cour ce samedi d'octobre voici six ans environ, il me répondit qu'il passait par là...mais à bien y penser il avait probablement été aiguillé par un voisin.

L'autre exemple que je veux vous donner est le suivant : en mai 2006 je n'ai plus d'animaux depuis l'été 2005. J'ai dû prendre un congé à cause d'épuisement. J'ai vendu mon troupeau de vaches de boucherie la première fois une semaine après l'apparition de l'ESB. Je l'ai vendu en perdant entre 5000\$ et 10,000\$ à cause du premier cas de ESB qui avait eu lieu à 4000 kilomètres de chez moi. J'en ai racheté à l'automne et tenté de me refaire un troupeau comparable à celui que j'avais auparavant. J'ai dû revendre mon troupeau juste avant la réouverture de la frontière américaine pour les animaux de moins de 30 mois perdant à nouveau +/- 5000\$. Je n'ai donc plus de fumier pour mes champs.

Un voisin a un surplus de lisier de porc et c'est la deuxième année en 2006 que je suis receveur de purin sur mes champs une fois l'an. En mai 2006, à 09H30 un vendredi matin nous entrons dans le champ avec un premier voyage. A 11H30 entre à l'UPA de Longueuil la plainte d'un autre voisin (écolo...) qui craint pour son eau potable personnelle et pour la source qui alimente en eau sa bleuetière située à 200 mètres du champs en question. Son puits est à 40 mètres de l'épandage le plus près.

Après avoir communiqué avec le responsable de ces questions à la fédération des producteurs de porcs, je lui donne les informations nécessaires pour qu'il puisse répondre à la plainte de mon voisin (écolo...) et il me demande si ce voisin peut avoir des contacts avec des gens de la presse. Je ne m'attendais pas à cette question mais j'ai bien senti l'importance qu'elle avait... Ce voisin m'avait déjà dit qu'il avait un cousin éditorialiste dans un quotidien.

Enfin j'ai le goût de vous dire deux mots sur l'autre partie de notre santé (l'autre tiers). Cet hiver j'ai vu deux films qui m'ont apporté une bonne réflexion. Le premier est intitulé « Je vous trouve très beau ». Il s'agit d'un paysan français dont la femme meurt. Il la regrette pas vraiment mais il voit bien que la vie n'est plus la même. Il se présente donc à une agence matrimoniale et la madame lui demande quelles sont les qualités qu'il recherche d'une compagne. Le paysan convient d'un certain nombre de choses puis celle-ci lui suggère d'aller à l'Est (Roumanie) pour trouver ce qu'il cherche parce que c'est une denrée rare dans la société française. Après beaucoup d'hésitation il décide d'y aller et là il rencontre une autre agence qui lui fait rencontrer un certain nombre de filles. Il revient chez lui avec l'une d'elles qui ne lui a pas dit qu'elle était mère.

Après plusieurs péripéties dans un temps relativement court, le paysan revient à la maison pour le dîner et voilà qu'une petite fille lui tend une boîte à lunch en le regardant. Il descend de son tracteur pour parler à la petite fille et curieusement il connaît le nom de la petite mais ne savait pas que c'était avec sa mère qu'il avait cohabité un temps donné juste auparavant avec lui.

L'autre film est une création allemande sous-titrée en français dont le titre est « La vie des autres ». Ça se passe en RDA quelques années avant la chute du mur de Berlin. Dans le film au tout début on voit à l'écran « Le poète c'est l'ingénieur de l'âme ». Seuls les Allemands pouvaient penser à une expression comme celle-là...

Hitler est un corps étranger dans l'âme allemande et le film est un bijou de ce reflet. Tout ça pour vous dire que quand il y a désharmonie entre le corps et les émotions, la dysfonction (maladie) s'installe.

Si je prends la peine de vous offrir ces deux derniers exemples, c'est que plusieurs producteurs agricoles qui ont à cœur de produire des aliments sont entraînés bien malgré eux sur une voie d'évitement (hors de l'agriculture) et je le dis peut-être aussi pour d'autres producteurs qui nous ont quitté...(suicide) parce qu'ils n'en pouvaient plus.

Je suis plus à l'aise de l'écrire aujourd'hui le 31 mars 2007 que je ne l'étais de vive voix deux jours plus tôt.

Si vous me permettez une question à M. Mario Dumais. Quel est l'impact économique des dysfonctions émotionnelles dans le milieu agricole ?

Si vous me permettez une suggestion M. Pronovost, « Il faut rapprocher le jardin de la table... »

Voilà ma réponse à votre question M. Pronovost.

Merci de l'avoir posé.